

Avis concernant l'adoption du Programme national pour l'eau 2022-2027

Le 18 mars 2022, les ministres de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau, de la Nature et des Émissions d'azote, et du Logement et de l'Aménagement du territoire ont adopté le Programme national pour l'eau 2022-2027 et ses annexes. Ces dernières comprennent les plans de gestion des bassins hydrographiques, le plan de gestion des risques d'inondation et le programme Mer du Nord pour la période 2022-2027. Le présent avis fournit des informations sur le Programme national pour l'eau 2022-2027.

Le Programme national pour l'eau 2022-2027 définit les grandes lignes de la politique afférente et de sa mise en œuvre dans les eaux et les voies fluviales nationales. L'eau fait partie intégrante de la vie des Pays-Bas. Elle détermine où et comment nous vivons et influe sur notre environnement naturel, l'approvisionnement en eau potable, la navigation, l'agriculture et l'industrie. Les défis dans le domaine de l'eau ne cessent de gagner en ampleur et en complexité, notamment :

- Anticiper les effets du changement climatique aux Pays-Bas en veillant à la protection adéquate contre les inondations, à des aménagements résistants et à un approvisionnement en eau douce suffisant y compris en cas d'augmentation des épisodes de sécheresse ;
- Continuer à œuvrer à la qualité et à la quantité de l'eau souterraine et de surface, à la restauration de la biodiversité et à l'approvisionnement durable en eau potable ;
- Trouver ensemble un équilibre entre les différentes fonctions de la Mer du Nord telles que la production d'énergie éolienne, la protection de l'environnement, la pêche, la navigation et l'extraction de sable ;
- Entretenir et, pour autant que de besoin, rénover ou remplacer les ouvrages d'infrastructure comme les digues, les ponts et les écluses.

Ces défis ne doivent pas être envisagés de façon isolée mais dans le cadre d'une approche intégrée impliquant la transition énergétique et rurale ainsi que le logement. Le système aquatique et édaphique doit servir de fil directeur d'une telle approche.

Dans le Programme national pour l'eau, le gouvernement néerlandais poursuit trois ambitions majeures :

- un delta sûr et à l'épreuve du changement climatique ;
- un delta compétitif, durable et circulaire ;
- un delta propre et sain, avec une nature hautement préservée.

L'État ne peut réaliser seul ces ambitions. Il travaille avec les collectivités locales, les organisations de la société civile, les organisations sectorielles, les entreprises d'approvisionnement en eau potable et les citoyens, autant d'acteurs qui ont participé à l'élaboration du Programme national pour l'eau.

Un programme unique pour l'eau

Pour les périodes 2009-2015 et 2016-2021, l'État avait élaboré un Plan national pour l'eau et un Plan de gestion et de développement des eaux nationales. Pour la période à venir, ces deux plans ont été regroupés dans un programme unique, en vue de l'entrée en vigueur de la loi sur l'environnement et l'aménagement du territoire.

Les principaux volets du Programme national pour l'eau 2022-2027 sont les suivants :

- les plans de gestion des bassins hydrographiques pour la partie néerlandaise des districts hydrographiques de l'Ems, de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin 2022-2027 ;
- le plan de gestion des risques d'inondation pour la partie néerlandaise des districts hydrographiques de l'Ems, de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin 2022-2027 ;
- le programme Mer du Nord, y compris le programme de mesures visé dans la directive-cadre sur la stratégie pour le milieu marin (Stratégie pour le milieu marin, partie 3).

L'élaboration du Programme national pour l'eau 2022-2027 a donné lieu à une étude d'impact environnemental comprenant également une évaluation appropriée au sens de Natura 2000.

L'adoption du Programme national pour l'eau ne peut faire l'objet ni d'une réclamation ni d'un recours.

Précédente procédure de participation

De fin 2019 à fin 2021, les collectivités locales et les organisations de la société civile ont été impliquées dans l'élaboration du Programme national pour l'eau 2022-2027 et de ses annexes grâce à une procédure de participation. De nombreuses organisations ont apporté leur contribution en participant à des sessions thématiques et régionales ou à des structures administratives.

Les instances publiques nationales et internationales, les organisations de la société civile, les particuliers et les entreprises ont pu contribuer par l'intermédiaire des procédures de consultation relatives au projet de Programme national pour l'eau 2022-2027 et au projet de programme complémentaire Mer du Nord 2022-2027. Leurs réactions ont concouru à l'achèvement du Programme national pour l'eau 2022-2027 et de ses annexes. Les réactions aux points de vue exprimés sont regroupées dans deux notes en réponse.

CONSULTER LES DOCUMENTS

Tous les documents seront disponibles à partir du 22 mars 2022 sur les sites : www.platformparticipatie.nl/nationaalwaterprogramma et www.ruimtelijkeplannen.nl.

Les documents sur papier peuvent être consultés à l'adresse suivante du 22 mars au 2 mai 2022 durant les heures d'ouverture normales :

- **Ministère de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau**, Rijnstraat 8, La Haye, tél. : +31 (0)70 456 96 07 (uniquement sur rendez-vous).
- **Agence des transports, des travaux publics et de la gestion des eaux** (*Rijkswaterstaat*), Griffioenlaan 2, Utrecht, tél. : +31 (0)88 797 11 11.

Il est également possible de consulter les documents aux sièges de toutes les administrations provinciales des Pays-Bas. Le site www.platformparticipatie.nl/nationaalwaterprogramma contient les coordonnées de tous les lieux de consultation.

ATTENTION : Du fait des mesures gouvernementales de lutte contre le coronavirus, il est possible que les heures d'ouverture soient réduites ou qu'il soit obligatoire de prendre rendez-vous pour consulter les documents. Avant de se déplacer, il est recommandé de prendre contact par téléphone avec le lieu de consultation.

GUICHETS D'INFORMATION ADMINISTRATION NUMÉRIQUE

Les guichets d'information Administration numérique sont destinés aux personnes peu familiarisées avec les services numériques et qui ont des questions concernant les démarches administratives. Ces guichets se situent dans les bibliothèques, ce qui les rend facilement accessibles pour tous. Vous pouvez y demander de l'aide à propos des sites des pouvoirs publics, y compris pour la consultation numérique des documents afférents à ce projet.

Informez-vous des possibilités auprès de votre bibliothèque. Pour en savoir plus, consultez le site : www.informatiepuntdigitaleoverheid.nl.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour davantage d'informations : www.platformparticipatie.nl/nationaalwaterprogramma et www.iplo.nl/water-nwp.

Pour toute question relative au contenu du Programme national pour l'eau 2022-2027, adressez-vous par e-mail à : PostbusNationaalWaterProgramma@minienw.nl.